



Fiche signalétique – Enquêtes, sources

Statistique de la procréation médicalement assistée

Description

La statistique porte sur le nombre de traitements par procréation médicalement assistée et sur le nombre d'embryons surnuméraires. Elle informe sur la situation actuelle et sur son évolution au fil du temps.

Disponible depuis:
2002

Caractères relevés:

Ensemble des traitements par procréation médicalement assistée effectués en Suisse par les établissements autorisés; nombre de femmes (et de couples) traitées ou nombre de cycles de traitement effectués.

Nombre de femmes traitées
Age des femmes traitées et de leurs partenaires
Domicile (Suisse ou étranger)
Indication du traitement
Nombre, type et résultat des cycles de traitement
Issue des grossesses
Développement et destruction des embryons

Méthodologie

Enquête exhaustive basée sur les données communiquées par les médecins (déclaration obligatoire)

Degré de régionalisation:
Suisse

Périodicité:
Annuelle

Période de référence:
Année civile

Qualité des données statistiques:
L'enquête au niveau suisse permet des comparaisons internationales.
Les contrôles de qualité des données sont effectués par la Société suisse de médecine de la reproduction (SSMR) conformément aux normes internationales.

Révision:

Bases légales

Loi sur la procréation médicalement assistée (LPMA) du 18 décembre 1998, (RS 810.11, art. 11)
Ordonnance sur la procréation médicalement assistée (OPMA) du 4 décembre 2000, (RS 810.112.2, art. 14)
Loi sur la statistique fédérale (LSF) du 9 octobre 1992 (RS 431.01)

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS) en collaboration avec la Société suisse de médecine de la reproduction (SSMR/SGRM) et les médecins cantonaux
Section Santé de la population
+41 58 463 67 00
gesundheit@bfs.admin.ch
